

## **Retraites : la réforme des régimes spéciaux avant fin 2007**

Le chef de l'Etat devrait lancer ce chantier le 18 septembre prochain lors d'un grand discours de politique sociale. La réforme du régime général serait prévue après les municipales de mars 2008.

S'il a laissé nombre d'observateurs sur leur faim, le discours de Nicolas Sarkozy, jeudi dernier, devant l'université d'été du Medef, a bien marqué l'entrée dans une nouvelle phase des réformes. On va désormais entrer dans le dur, qu'il s'agisse des 35 heures, du contrat de travail, des règles de la concurrence, de la fiscalité et bientôt des retraites. Bien conscient que la popularité actuelle du président de la République est le principal atout pour avancer, l'Élysée s'efforce d'éviter tout effet de manche, et prend un soin tout particulier pour ménager les syndicats.

Signe que le rythme de l'action réformatrice s'accélère, le chantier de la réforme des régimes spéciaux de retraites va être engagé sans tarder. Selon nos informations, le chef de l'État devrait le lancer le 18 septembre lors d'un grand discours sur la politique sociale devant l'Ajiss (Association des journalistes sociaux). Xavier Bertrand, ministre du Travail, des relations sociales et de la solidarité, pilotera la phase de concertation, l'objectif étant de prendre, avant la fin de l'année, un décret-cadre sur les négociations que devront ouvrir en 2008 les entreprises concernées (EDF, GDF, RATP, SNCF) avec leur personnel. Tous les salariés seront concernés, pas seulement les nouveaux contrats.

### **EQUITE FACE A LA RETRAITE**

L'Élysée entend conjurer le risque de grandes grèves dans les transports, en soulignant que la réforme des régimes spéciaux, voulue au nom de l'équité face à la retraite, a été clairement annoncée pendant la campagne. Le souhait d'aboutir avant la fin de l'année vise à montrer aux syndicats que le service minimum dans les transports, qui doit s'appliquer après le 1er janvier, n'a pas été fait dans le but de permettre cette réforme des régimes spéciaux. S'agissant du régime général des retraites dans le privé, la réforme sera en revanche engagée un peu plus tard, au printemps 2008, après les municipales de mars.

**PHILIPPE MABILLE**

[latribune.fr](http://latribune.fr)